



CTL DU 17 DECEMBRE 2015

Suppressions d'emplois

DECLARATION DE BOYCOTT

Monsieur le Président,

La Loi de Finances 2016 prévoit 2 130 suppressions d'emplois pour la DGFIP. Corrigé du solde des transferts entre programmes, ce sont au total **2 111 suppressions nettes d'emplois** qu'il faut répartir entre les services (contre 1 934 en 2015).

Depuis 2009, ce sont 18 151 emplois qui ont été supprimés aux Finances Publiques !

Cette année, l'Aisne perd ainsi 18 emplois. Tous les ans, nous voyons disparaître en moyenne 2 % de nos effectifs.

Les DRH du secteur privé doivent nous regarder avec envie, tant il paraît aisé de supprimer des emplois à la DGFIP !

La recette est pourtant simple, il suffit d'être exemplaire mais non prioritaire ...

Nous le rappelons ici une nouvelle fois, la DGFIP ne représente que 6 % des effectifs de la fonction publique d'État, et elle supportera en 2016 54 % des suppressions d'emplois. Plus encore que d'autres Ministères ou d'autres Directions, la DGFIP est maltraitée par la politique dogmatique de réduction des coûts budgétaires dictée par l'Europe, et ce depuis de trop nombreuses années.

C'est intolérable !

Devant un tel mépris affiché sans honte, en dépit des beaux discours post 13 novembre, où chacun y est allé de sa petite litanie sur l'importance et l'utilité des fonctionnaires, les élus de la CGT Finances Publiques, de FO DGFIP, de Solidaires Finances Publiques et de l'UNSA DGFIP refusent de siéger lors ce Comité Technique Local.

Nous exigeons :

- ✓ **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites.**
- ✓ **Des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux pour un service public de qualité.**
- ✓ **La reconnaissance de nos qualifications.**
- ✓ **Le maintien des statuts particuliers.**

Laon, le 17 décembre 2015.